COMMUNIQUE DE PRESSE

Conforama continue à supprimer des emplois !!!

Les promesses n'engagent que ceux qui les croient…

Le 17 juin 2020, les futurs actionnaires, déjà propriétaires de l'enseigne BUT, avaient déclaré lors d'une réunion du comité central à propos du rachat de Conforama que « *Ce n'est pas un projet qui a vocation à supprimer les emplois* », « *On reprend aujourd'hui Conforama sans projet de restructuration* », « *On ne souhaite pas remettre en cause le pacte social chez Conforama.* ».

Ces belles déclarations ont depuis lors fait long feu…

En 2024, l'entrepôt Conforama de Saint-Georges d'Espéranche (38) a fermé, avec à la clé la suppression de 78 emplois. Il s'agissait déjà de « *rationaliser* », de réduire les coûts, de mutualiser… et ce, à peine le précédent plan de « *sauvegarde de l'emploi* » terminé (pour rappel : licenciement collectif de 1908 salariés, déclenché suite aux malversations financières de l'ancien actionnaire, le groupe Steinhoff).

Au siège social, depuis des mois, des dizaines de salariés quittant l'entreprise n'ont pas été remplacés, les équipes restantes se voyant obligées de continuer à effectuer le travail avec des effectifs réduits.

Le 14 janvier 2025, les organisations syndicales ont été conviées par le Président du Groupe But Conforama Holding, Monsieur Alexandre Falck, accompagné de Monsieur Flavien Dhellemmes (Directeur Général de Conforama France), qui ont défini les principaux enjeux stratégiques de notre enseigne et du groupe pour 2025 et les années suivantes.

Il en est sorti un « Plan de Départs Volontaires » (PDV) au Siège CONFORAMA concrétisé essentiellement par la suppression nette de 57 postes. Une réorganisation de même type aura lieu au Siège de l'entreprise BUT (gérée par le même actionnaire), avec 13 postes supprimés en net.

Au total donc, 70 postes seront supprimés pour les 2 enseignes. Même si la direction affirme qu'il n'y aura aucun départ contraint, ***FORCE OUVRIERE*** montrera la plus grande vigilance pour s'assurer que cette promesse est vraiment suivie d'effet. « *Chat échaudé craint l'eau froide* », dit le proverbe…

…/…

L'objectif est donc clair : sachant que leurs sièges sociaux sont très proches géographiquement (Lognes pour Conforama, Emerainville pour But), nous avons affaire à la première salve visant *in fine* à la fusion des 2 sièges sociaux.

Une réunion extraordinaire du comité central aura lieu les 23 et 24 janvier 2025 pour lancer officiellement ce « projet » destructeur d'emplois.

La Section fédérale du commerce & VRP et la Section FO Conforama dénoncent avec vigueur cette politique qui fait des salariés, une fois de plus, des variables d'ajustement que l'on jette sans vergogne pour des questions de « rentabilité ». Hier, la logistique. Aujourd'hui, le siège social. Et demain : le SAV ? De nouveaux « dégraissages » dans les magasins ?
La Section fédérale du commerce & VRP et la Section FO Conforama appellent tous les salariés de Conforama à manifester leur mécontentement et leur colère devant ce mépris total de la direction générale envers eux.

Paris, le 16 janvier 2025

Contacts ***:***
Manuel AIRES, Représentant Syndical FEC-FO auprès du CSEC Conforama France : 06 50 24 64 15
Gérald GAUTIER, Secrétaire général de la section Commerce & VRP de la FEC-FO : 06 60 86 28 29